











POUR QUE SA MORT NE SOIT PAS VAINE

Reprenant l'appel unitaire de l'intersyndicale du 93, les organisations syndicales du département de l'Aude présentent leurs condoléances à la famille, aux collègues, au personnel municipal et aux proches de Christine Renon.

Le geste de Christine témoigne d'une situation d'extrême souffrance au travail qui fait écho au mal être de l'ensemble de la profession.

Cette marche forcée de réformes rejetées par la profession dans la rue comme dans les instances paritaires ministérielles, académiques ou départementales, contraint de nombreux collègues à mettre en œuvre sous la pression hiérarchique des mesures qui heurtent leur professionnalité, voire qui bafouent leurs valeurs humaines et professionnelles. L'institution est responsable.

Il faut des réponses concrètes pour garantir la santé, l'intégrité morale et physique des personnels.

Jeudi 3 octobre se dérouleront à la fois les obsèques de notre collègue et le CHSCT départemental spécial de Seine-Saint-Denis. Nous proposons que tous les enseignant-es des écoles, collèges et lycées s'emparent de cette journée.

A cette fin, les organisations syndicales départementales CGT Education, FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNUDI-FO et SUD Education proposent :

- un rassemblement devant la DSDEN 11 à Carcassonne et devant la sous-préfecture à Narbonne le jeudi 3 octobre à partir de 17h30 ;
- la prise d'un temps, dans tous les établissements, jeudi 03 octobre afin de lister exigences et revendications pour une réelle amélioration des conditions de travail. Nous proposons aux enseignants de nous faire parvenir ces écrits, que nous transmettrons aux collègues du 93 et à la DASEN;
- la tenue d'une conférence de presse intersyndicale ce jeudi à 14h30 à Carcassonne;
- la tenue d'une CAPD exceptionnelle ;
- la tenue d'un CHSCT départemental extraordinaire, pour traiter en urgence toutes les situations de souffrance qui ont été transmises à la hiérarchie depuis le début de l'année scolaire.

La souffrance au travail est une réalité dans de nombreux établissements du département. L'Institution doit soutenir les personnels et prendre les mesures appropriées.

JEUDI 3 OCTOBRE 2019
Rassemblements à partir de 17h30
CARCASSONNE : DSDEN de l'Aude

NARBONNE: Sous-préfecture